

Fiche produit - Alter Buro

INFORMATIONS A RENSEIGNER PAR LE FOURNISSEUR

Nom du Fournisseur	AVERY DENNISON France
Désignation produit	200 CARTES DE VISITE 260G JET D'ENCRE FT 85 X 54
Joindre obligatoirement le visuel produit en format .jpg en 300 dpi	
Référence fournisseur	C32015-25
Marque commerciale	AVERY

CARACTERISTIQUES PRODUIT

Descriptif détaillé du produit <small>(performances, argumentaires, ...)</small>	Pochette de 200 Cartes de Visite Quick&Clean à bords lisses- Impression Jet d'Encre Recto/Verso - 260gr/m2 - Coloris Blanc Mat - Coins carrés - Format 85 x 54 - Très rigides pour une bonne tenue dans le temps			
Consommable(s) utilisé(s)	à détailler selon les cas			
Pays de fabrication	CEE (Allemagne - Angleterre)			
Coloris (établir une fiche produit par coloris)	Blanc			
Matériau(x) (ex : Polypropylène, PVC, ...)	Carte			
Caractéristiques physiques (toutes ces données doivent être fournies <u>hors emballage</u>)				
Largeur (mm)	215,00	Poids (gr)	470,00	
Hauteur (mm)	325,00	Volume (mm3)	838500,00	calcul automatique
Profondeur (mm)	12,00	Epaisseur (μ)		selon les cas
		Diamètre (mm)		selon les cas

NORMES & GARANTIES

Durée garantie (en mois)		Extension de garantie (en mois)	
Type de garantie (à préciser)			
Produit à date de péremption (cocher la case correspondante)			
OUI		si OUI, préciser la durée en mois	
NON	X		
Normes auxquelles répond le produit(CE, GS, TUV, NF, ...)			
Produit dangereux ou inflammable (cocher la case correspondante)			
OUI		si OUI, fournir la fiche de sécurité normalisée	
NON	X		
Produit recyclé (cocher la case correspondante)			
OUI		si OUI, fournir la documentation adéquate	
NON	X		
Produit recyclable (cocher la case correspondante)			
OUI		si OUI, fournir la documentation adéquate	
NON	X		
Documents joints (cocher la case correspondante)			
Fiche technique		obligatoire pour les matériels (machines de bureau, micro-informatique, ...)	
Fiche de sécurité		obligatoire pour les produits dangereux ou inflammables	
Notice de montage		obligatoire pour les produits Mobilier	
Autre		à préciser	